

## Un Master possible avec mon dossier académique ?

Par **Pinattsu**, le **04/08/2021** à **11:01**

Bonjour à vous étudiants en droit ,

Tout d'abord je suis désolé si je poste ici mon message au mauvais endroit , ce n'est pas fait exprès mais bref .

Si je suis là c'est pour vous poser deux questions :

Premièrement :

Quel est l'impact d'un redoublement ayant eu lieu en L3 sur un dossier académique ?

J'ai en effet pu comprendre qu'un redoublement intervenant en L3 à plus de poids et de conséquence qu'un redoublement intervenant en L1 ou bien en L2 , est ce une affirmation véridique ou non ?

Enfin , ma dernière question et la plus importante au vue de mon dossier .

Avec un dossier académique accumulant rattrapages multiples (ayant eu lieu en Licence 1 et en Licence 3 que j'ai échoué) , redoublement (Je redouble malheureusement cette année mon année de Licence 3) , compensations semestriels en L1 / L2 , mauvaises notes dans des matières jugé importante comme en droit des obligations , ou absente comme c'est le cas en droit de la responsabilité , ou en régime générale des obligations\* ...

Je n'ai également aucun stages , aucun DU ...

\*L'absence des notes est ici justifié grâce aux modalités prise par ma faculté de droit lors du premier confinement dû à l'épidémie de la Covid 19 :

Est il envisageable d'avoir un Master qui est réputé sélectif tels que les masters mentions droit fiscal / Droit fiscal des affaires ou bien droit de l'immobilier avec un dossier comme le mien ou je dois trouver une porte de sortie autre que ses masters côtés mais m'intéressant beaucoup moins car avec une licence de droit hors les concours de catégorie A dont les places sont prises en majorité par des Masters / prépa / sciences pro voire les concours de catégorie B qui sont sélectifs du fait du nombre importants de candidats (regroupant néo bacheliers , bts , licenciés et Master ) on ne fait "rien "(enfin on m'a dit ça , c'est sans doute

faux d'ailleurs) ?

Merci de vos réponses

Respectueusement

Par **LouisDD**, le **06/08/2021** à **18:58**

Salut

Votre message est tout à fait à sa place, pas d'inquiétude, et de toute façon on ne mord pas dans le cas contraire ?

Je parle avec mon point de vue d'étudiant pour qui la sélection s'est faite pour la dernière fois entre le M1 et le M2 (même si c'est encore possible aujourd'hui mais avec encore moins de places quoi...)

Si ça peut vous rassurer, beaucoup d'étudiants n'ont aucune expérience professionnelle dans le juridique avant les vacances entre le M1 et le M2 voire pdt le M1 ou même pdt le M2.

Cela découle du fait que des facs n'accordent pas de convention aux Licences.

Ça peut très bien être parce qu'on a besoin de travailler pour payer ses études l'été ou au cours de l'année et qu'on n'a pas le temps pour un stage.

Ne pas avoir d'expérience dans le juridique ne m'a pas empêché d'accéder à un Master sélectif. Et d'avoir maintenant une bonne réputation auprès des employeurs pour être pris en stage.

De même, il n'y a pas que les stages, où de toute façon en Licence on vous confiera globalement du secrétariat juridique et de faire des comptes rendus d'audience (si ce n'est que d'y assister pour vous occuper). Et où le copinage et piston est souvent la cause de l'obtention du stage (l'entreprise a papa maman, l'avocat de la famille...). Il y a tout le volet engagement extra universitaire (ou associatif en rapport avec l'université hein), une pratique sportive qui peut en dire long sur votre personnalité (une ceinture noire de judo impressionne pour sa discipline et sa combativité etc), peut être une pratique d'un instrument... Bref des expériences qui peuvent vous paraître banales et surtout non juridiques peuvent s'avérer être un élément qui vous distinguera des autres candidats.

Deux choses sont essentielles dans une candidature : la lettre de motivation, et dans le cas où le dossier universitaire n'est pas excellent, montrer qu'il y a une évolution dans vos notes. Les rattrapages en L1 c'est pas super grave, même un redoublement. Tant que votre dossier montre que vous ne vous relâchez pas, que vous apprenez de vos erreurs et que vous savez quoi faire pour vous améliorer. Cette seconde L3 est l'occasion de montrer votre niveau réel. Et même si "l'excuse" du Covid ça doit être du vu et du revu, mine de rien je pense que les directeurs de master peuvent comprendre un accident de parcours.

Nombreux sont les témoignages sur ce forum qui abondent en ce sens. Des redoublant de licence qui finissent major de promo en master, des AJAC qui finissent doctorants, etc.

Concernant plus spécifiquement la mention des Master, ratissez un peu plus large que fiscal. Par exemple en allant en droit des affaires si vous choisissez une formation qui est connue pour son sérieux en fiscal et en regardant les maquettes de cours, vous pourriez voir qu'une autre formation que mention fiscal propose aussi pas mal de fiscal + d'autres matières de droit des affaires qui n'est jamais inutile même quand on ne jure que par le fiscal.

Voilà voilà, si jamais vous avez des questions autres ou voulez des précisions je regarderai avec plaisir

Bon courage !

Par **Pinattu**, le **06/08/2021** à **20:12**

Merci beaucoup de votre réponse .